



ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



**42^{ème} RÉUNION DU CONSEIL ANNUEL DE L'AGPAOC
(DU 15 AU 18 NOVEMBRE 2022)
À L'HOTEL LUANDA EN ANGOLA**

**Pôle de référence au
coeur du Golfe de Guinée**
**Pole of Reference at the
Heart of the Gulf Of Guinea**

17^{ème} CONFÉRENCE DE LA TABLE RONDE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX



Thème initial : le rôle des Ports face aux changements climatiques

Sous thème : Implication des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dans la réduction des effets du carbone et les options pour la transition énergétique: états des lieux et perspectives.

Présenté par : Charles Michaux MOUKOKO NJOH, Directeur Général Adjoint du Port Autonome de Douala,

PLAN

- 1. PRÉSENTATION DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI**
LE PORT AUTONOME DE DOUALA (PAD)
 - a. La vision
 - b. Les missions
 - c. Le Schéma directeur de développement à l'horizon 2050
- 2. CONTEXTE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU PORT DE DOUALA-BONABÉRI**
- 3. PRINCIPAUX DÉFIS DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU PORT DE DOUALA-BONABÉRI**
- 4. ACTIONS MISES EN ŒUVRE AU PORT DE DOUALA POUR CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES EFFETS DU CARBONE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
- 5. AUTRES ACTIONS RELATIVES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
- 6. PERSPECTIVES**

1. PRÉSENTATION DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI



- ✓ Un Chenal d'accès long de 50km ;
- ✓ réserve foncière 1000 ha;
- ✓ 13 magasins banalisés sous-douane ;
- ✓ 7,5 millions de tonnes de capacité d'accueil ;
- ✓ 12 millions de tonnes de capacité de stockage ;
- ✓ 02 zones d'entreposage longue durée ;
- ✓ 10 km de quai;
- ✓ 20 postes à quai divers;
- ✓ 20 km de voies ferrées connectées au chemin de fer Trans camerounais ;
- ✓ 30km de réseau routier bitumé reliés à l'hinterland ;

Et diverses installations pour trafics spécialisés.

LE PORT AUTONOME DE DOUALA (PAD)

a. La vision

La vision du top management du PAD s'inscrit en droite ligne à la vision du Chef de l'Etat du Cameroun, qui est celle de rendre le Port de Douala Performant, Attractif, Compétitif.

b. Les missions

Société à capital public, le Port Autonome de Douala assure la gestion, la promotion et le marketing du Port de Douala-Bonabéri est chargé entre autres de :

c. Le Schéma directeur de développement à l'horizon 2050

Dans le cadre du programme de rénovation et de modernisation des installations et des équipements portuaires, le PAD s'est doté d'un important instrument stratégique de pilotage à savoir le schéma directeur de développement à l'horizon 2050.

Le Schéma directeur prévoit le développement du port en trois phases à savoir :

- Normalisation et modernisation des équipements existants
- Développement des infrastructures nouvelles sur les deux rives du site actuel
- Création d'un nouveau pôle sur le site en eau profonde de MANOKA

II. CONTEXTE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU PORT DE DOUALA-BONABÉRI

1. Consommation d'énergie

Le Port dispose de :

- ✓ 12 postes de transformation d'une capacité de 52 40 KVA



la consommation moyenne annuelle (MT) de l'électricité par les acteurs de la place portuaire est supérieur à 7 100 000 KWH en 2017.

En 2018 en basse tension (BT), la consommation est de 59 718 KWH d'où la facturation élevée

- ✓ 11 groupes électrogènes constituent une source d'énergie plus polluante que celle du réseau national de distribution d'électricité. Ils ont une capacité globale de 1301 KVA.

A ce dispositif s'ajoute les groupes électrogènes des amodiataires du port qui sont de diverses capacités et dont on n'a pas la mesure de la puissance produite .

2. Qualité de l'air :



Les résultats obtenus montrent que les concentrations des poussières sont pour la plupart des Terminaux au-dessus des normes admises particulièrement au terminal divers et autour des principales unités industrielles .

On note toutefois que la qualité de l'air est influencée par les conditions climatiques et les émissions atmosphériques des industries et de la combustion du carburant utilisé dans les moyens de transport en ville; cette mesure ne reflète pas la réalité des quantités produites directement du fait des activités portuaires.

3. Nuisances sonores

La valeur minimale obtenue est de 65 Décibels et la maximale est 92 Décibels alors que la norme admise par l'OMS est de 70 Décibels. Cette observation permet de réaliser que l'activité portuaire génère beaucoup de nuisances avec des risques sur la santé du personnel dont le taux d'exposition est supérieur à 08 heures par jour.

III. PRINCIPAUX DÉFIS DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU PORT DE DOUALA-BONABÉRI

1. Le contrôle et la réduction de la consommation de l'énergie électrique



Dans le cadre du Projet de Facilitation des Transports et du Transit en zone CEMAC (PFTT), une étude sur la réhabilitation et l'extension du réseau d'éclairage du Port a été commandée.

Au terme de l'étude les livrables obtenus ont permis de proposer des plans de :

- Réhabilitation de l'éclairage public du domaine portuaire et d'extension en zone aval ;
- Réaménagement et de normalisation des circuits électriques du vieux port ;
- Mise en place d'un système autonome d'éclairage de secours en cas de délestage intempestif.

2. la réduction des émissions des gaz à effet de serre par les engins de manutention

Le principal défi à relever est le contrôle de la qualité technique des engins qui circulent dans le port et la mise au rebus des engins les plus polluants.



3. le contrôle de l'émission des gaz par les navires (CO₂ NO₂ SO₂)

Le rapport d'audit environnemental a mis en évidence l'ampleur du phénomène au Port de Douala sans donner une mesure exacte des effets.



le Port de Douala accueille environ 1100 navires au long cours et près de 4000 navires en navigation locale par an.

Il est livré en moyenne 28 000 000 litres de gasoil par an à ces navires.

Le contrôle de la mise en œuvre des mesures prescrites par l'Annexe VI de la Convention MARPOL notamment la teneur en soufre du carburant entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020 et les dispositions du chapitre 4 de l'annexe sur l'efficacité énergétique est conditionnée par l'adoption d'une stratégie au niveau national et l'implication de tous les acteurs du secteur des hydrocarbures. Cette stratégie devrait permettre au Cameroun d'avoir la capacité de :

- Produire du carburant répondant aux normes établies ;
- L'adoption des procédures et protocoles d'inspection compatibles avec les règles définies par l'OMI ;
- Disposer du matériel et du personnel adéquat pour effectuer les contrôles.

IV. ACTIONS MISES EN ŒUVRE AU PORT DE DOUALA POUR CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES EFFETS DU CARBONE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

1. La réduction des émissions de poussières issues de la manutention des vracs.

Depuis le 1^{er} janvier 2022 la manutention des vracs pulvérulents se fait uniquement avec des trémies écologiques qui ont permis la réduction significative des émissions lors des opérations de déchargement.

2. Le contrôle et la réduction de la consommation de l'énergie électrique

Dans le cadre du projet de sécurisation du domaine portuaire et en application des plans de réhabilitation et d'extension de l'éclairage public, le PAD a procédé :

- au remplacement des projecteurs énergivores à faible rendement lumineux par des projecteurs LED de dernière génération. Actuellement sont déjà installés 125 projecteurs sur 186 planifiés.
- à l'installation de 1250 lampadaires solaires pour l'éclairage publics de tout le domaine sur 1350 prévus.

TRÉMIS ÉCOLOGIQUES



INSTALLATION DES CANDÉLABRES SOLAIRES



3. la réduction des émissions des gaz à effet de serre par les engins de manutention.

Comme actions entreprises nous pouvons noter :

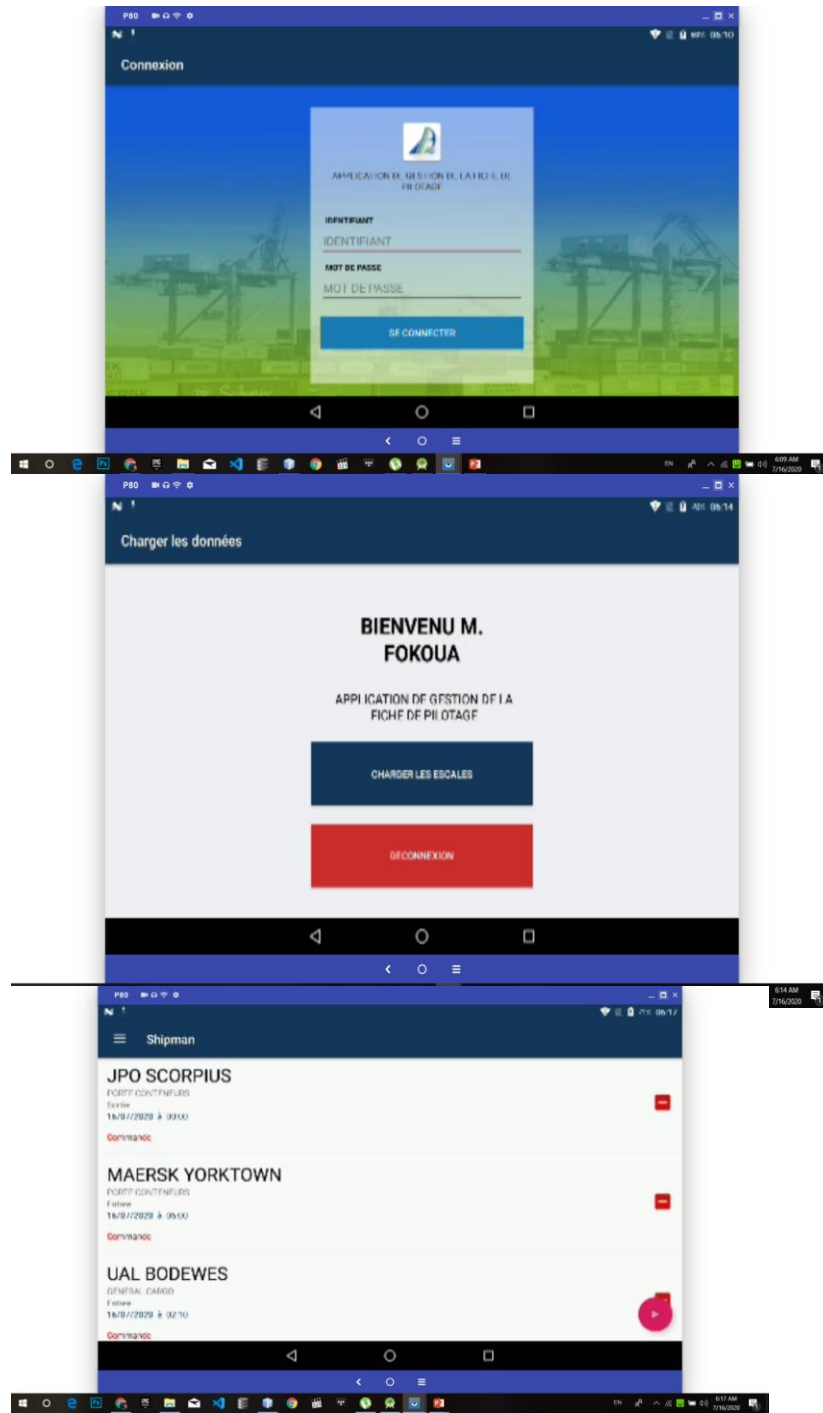
- La réhabilitation et le renouvellement de la totalité des équipements de manutention au Terminal à Conteneurs, avec pour résultats visibles, l'absence de déversement des huiles sur les terre-pleins et la faible émission des gaz d'échappement.
- La signature de la note de service N°0355/21/DCAP/DG du 02 décembre 2021 précisant les conditions d'accès et de circulation des camions dans la zone portuaire avec pour objectif d'éliminer tous les camions hors normes.

Le mécanisme de contrôle mis en place pour appliquer cette note va démarrer dès la fin de l'année. Tout camion qui ne remplit pas les conditions fixées par la note et qui n'est pas attendu dans un terminal ou entrepôt ne sera pas admis aux guérites.

4. La réduction de la consommation du papier

Elle s'est illustrée par la dématérialisation des opérations portuaires constituée de plusieurs composantes notamment la gestion des escales et la facturation par grands comptes. Tous les intervenants dans le processus d'accueil du navire sont connectés au système du PAD via internet. Chacun a un identifiant unique et un accès à la zone qui correspond à son intervention, ceci permet une bonne conservation des données, la réduction significative de l'usage du papier et la réduction et rationalisation du travail de la facturation :

Comme résultat visible depuis le début de l'année 2020 on a éliminé totalement le dépôt des manifestes physiques et on est passé en ce qui concerne la facturation de la redevance marchandise de 120 000 factures émises annuellement environ à 2500 factures par an.



V. AUTRES ACTIONS RELATIVES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

On note particulièrement l'enlèvement des épaves.

La première phase du projet a consisté à l'enlèvement de 34 épaves de navires de diverses tailles. La deuxième phase qui vient d'être lancée va permettre d'enlever 100 épaves et d'assainir complètement le bassin portuaire.

ENLÈVEMENT DES ÉPAVES





VI. PERSPECTIVES

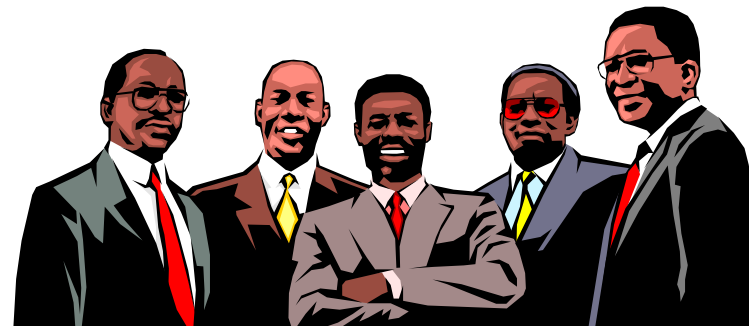
À court terme,

- la finalisation du projet de mise en place d'un system indépendant de production de l'énergie dont l'avant-projet sommaire est déjà bouclé ;
- le démarrage du le contrôle de l'état technique des camions qui entrent au port.

À moyen terme,

- La mise en place d'un cadre de concertation avec la ville de Douala pour une gestion globale de l'environnement de la ville de Douala, dans le cadre du partenariat déjà engagé pour la réalisation de la composante portuaire du projet SAWA BEACH
- Amener les amodiataires à se conformer aux dispositions du décret N°2011/2582/PM du 23 Aout 2011 fixant les modalités de protection de l'atmosphère ;
- Acquérir les instruments de la mesure d'indices de la qualité de l'air ;
- Instituer les contrôles des émissions des gaz par les navires.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE BIEN AIMABLE ATTENTION





Performance - Attractivité - Compétitivité